

ARMEMENT : LES MIRAGES DU TOUT-LIBERAL.

Les orientations nouvelles de la politique de défense telles que le président de la république les a présentées ont légitimement suscité un certain nombre d'interrogations quant à la logique "expéditionnaire" qui inspire la priorité donnée à la projection de forces et à la "privatisation" du service national¹; en revanche les choix quant à l'industrie d'armement, donc quant à la politique d'armement sont plutôt restés dans l'ombre. Est-ce à dire que ces choix sont indiscutables ?

les difficultés actuelles sont en gestation depuis le milieu des années quatre-vingt : c'est en 1982 que, d'après le ministère de la défense les emplois directs dans l'armement sont passés par un sommet de 310 000 personnes. Depuis, la décroissance est continue et, en 1996, ces emplois sont passés sous le seuil des 200 000.

En fait la mutation qu'est en train de subir l'industrie française d'armement est beaucoup plus radicale qu'une simple contraction conjoncturelle des marchés. C'est à un bouleversement d'ensemble du système français de production d'armement que nous en sommes train d'assister. Ce système dont l'équilibre s'était forgé dans les années d'après-guerre reposait sur un certain nombre de "compromis institutionnalisés", pour reprendre l'analyse de Delorme et André à propos des dépenses publiques françaises : compromis politique avec les forces de gauche, spécialement le parti communiste, dont la puissance ne pouvait être ignorée et avec les forces de droite dont une partie n'a jamais cessé d'être fascinée par l'atlantisme; compromis stratégique pour régler le débat entre les partisans de la force de dissuasion nucléaire et ceux que la focalisation sur les guerres d'Outre-mer conduisait à privilégier les armements classiques; compromis industriels pour assigner des "territoires" à chacune des firmes et favoriser l'émergence de "champions nationaux" par segments de production; compromis européens pour faire coexister une ouverture européenne très vite mise en oeuvre à travers la CECA et la dimension nationale de la production d'armement; compromis social de type fordien, favorisé par le rythme de croissance économique des trente glorieuses.

La gestion de ces contradictions par le pouvoir politique s'est organisée dans un système basé sur le triangle "pouvoir politique, Délégation générale pour l'armement et firmes". Le fonctionnement de ce système ressortissait plus d'une régulation administrée que d'une régulation concurrentielle. La compétence technique de la DGA, sa pérennité, ses moyens de contrôle fondaient la cohérence du système et garantissaient au pouvoir politique une maîtrise globale. Les industriels y trouvaient leur compte par les marges assurées dont ils bénéficiaient. Le système était techniquement défini par l'existence de la DGA, stratégiquement par la priorité du

¹ voir Alain JOXE, "Contre la privatisation du service national", *Le Monde*, 5 mars 1996.

nucléaire, politiquement par l'omniprésence de l'Etat, contrôleur, client, producteur et dispensateur des crédits.

l'ensemble de cette architecture vacille aujourd'hui, l'efficacité de ce système s'étant peu à peu grippée, comme en témoigne la dérive des prix des matériels d'armement, devenue aujourd'hui insupportable : le coût de revient d'un char Leclerc est celui d'un bombardier stratégique d'il y a une génération et pour le coût de quatre avions de surveillance Atlantique-2 on pouvait avoir il y a vingt ans un SNLE.... La non-maîtrise de cette dérive ne tient pas seulement à la "culture de la performance technologique" des ingénieurs. Elle est tirée de l'extérieur par les formes de la course à la qualité imposée dans le domaine des armements par le producteur mondial dominant qu'ont toujours été les Etats-Unis. Elle a été permise aussi par le désintérêt qu'a porté le pouvoir politique en France aux conditions économiques de réalisation des programmes d'armement classiques : Ni les gouvernements successifs ni les assemblées n'ont véritablement exercé leur rôle de tutelle politique de la DGA. Ce "vide" laissant en tête-à-tête la DGA et les firmes a empêché que s'exerce une contrainte suffisante à la maîtrise des coûts. Il en résulte le blocage d'aujourd'hui.

Le monde a changé et la disparition du face-à-face nucléaire bipolaire rend aujourd'hui le nucléaire *discutable* tant dans son importance que dans ses formes. Or la priorité au nucléaire entraînait également la définition des priorités quant aux programmes classiques. C'est donc l'ensemble de cet ordonnancement qui redevient objet de débat, et donc objet de stratégies entre les firmes pour se placer au mieux en fonction de ce que sera la nouvelle donne de la politique d'armement.

La priorité donnée aux dépenses d'équipement par rapport aux dépenses de fonctionnement est inversée.

Le rapport des firmes à l'Etat change substantiellement : dans le fonctionnement classique du système elles étaient, pour la plupart, centrées sur la production militaire, peu diversifiées, essentiellement constituées d'une société-mère avec un faible périmètre de consolidation et une organisation stable, et une très grande proximité à l'Etat². L'ensemble de ces caractéristiques est en passe d'être bouleversé : Les firmes développent leur production civile qui représente aujourd'hui 72% du chiffre d'affaires de l'aérospatiale (contre 32% il y a quinze ans), 41% chez Dassault aviation (contre 12%), 65% à la SNECMA (contre 20%). Ce faisant, elles diminuent sensiblement leur dépendance par rapport aux commandes militaires de l'Etat. La production d'armement elle-même voit se modifier son caractère "militaire" avec le développement rapide des technologies "double-usage" qui introduisent dans le secteur les retombées des progrès civils.

² La plupart d'entre elles étant des firmes publiques ou nationalisées et les entreprises privées (Dassault, Matra, Sagem) étant très dépendantes des commandes et crédits étatiques.

la priorité fondamentale doit être la diminution du coût des programmes. Le programme Rafale, sur la base des données publiées dans les rapports parlementaires et qui date déjà de 1994, peut être estimé à plus de 280 milliards de francs courants (et non pas 200 comme cela s'écrit si souvent³). C'est l'exemple le plus visible parce que le plus énorme, mais les autres programmes ont subi des progressions de coûts semblables. Ce mouvement de hausse est tout simplement en train de rendre impossible l'approvisionnement en moyens de défense. Il faut donc l'inverser. La DGA a commencé à impulser une telle inversion, avec une série de mesures dont certaines ont rencontré une hostilité marquée de plusieurs sociétés. Sans doute n'aurait-il pas été inopportun de soutenir publiquement cette orientation.

A moins que ce silence sur le problème central des coûts ne doive être mis en relation avec le silence sur la DGA elle-même. s'apprête-t-on à passer brutalement en ce qui concerne la production d'armement d'un régime "tout-DGA" à un régime "tout-libéral" ?

VERS LE TOUT-LIBERAL :

Cette lecture pourrait être confortée par les décisions industrielles annoncées. La privatisation de Thomson paraît en effet plus dictée par une conception libérale de l'économie que véritablement par une perspective de politique d'armement : Le seul avantage que puisse procurer cette privatisation à l'Etat sera de le décharger dans l'avenir de la capitalisation du groupe. Mais cet avantage n'est pas immédiat car avant de privatiser, il faudra vraisemblablement, recapitaliser. En tout cas, avec cette privatisation c'est tout le centre de gravité de l'électronique de défense, dont on sait l'importance stratégique majeure aujourd'hui, qui va basculer du secteur public au secteur privé. En privatisant Thomson, le Gouvernement va se priver d'une capacité d'orientation de ce secteur.

C'est dans le même sens que va la décision de constituer un grand pôle aéronautique en rapprochant Dassault aviation et l'Aérospatiale. Ce rapprochement est évidemment de nature à faciliter la réalisation d'accords européens, souvent ralentis, entre autres, par des concurrences franco-françaises. Ces accords sont nécessaires, face à la volonté d'hégémonie américaine. Ils ne seront possibles que si la constitution du pôle aéronautique français évite la tentation de l'affrontement national avec nos partenaires allemands et britanniques. il est clair que ce rapprochement est lui aussi inscrit dans une logique de privatisation du "pôle aéronautique". Après l'électronique de défense, c'est donc l'aéronautique et le spatial qui verraient leur centre de gravité

³ ce dernier chiffre est l'arrondissement du montant de 198 milliards de francs "au coût des facteurs" au 1.1.194.

passer du public au privé. Un désengagement aussi massif de l'Etat est-il justifié ? Ne devrait-il pas être débattu largement ?

La privatisation à tout va de l'industrie d'armement risque fort de conduire à une démission politique dans un domaine qui, par excellence ne peut dépendre de la seule logique des intérêts privés.

Le système français de production d'armement a besoin d'une rénovation fondamentale. Il ne peut plus tout produire tout seul, ni soutenir toutes les firmes, quels que soient les coûts. Mais le dépassement nécessaire d'un colbertisme dominateur et sûr de lui, ne se fera pas par l'imposition d'une idéologie libérale inadaptée, ni d'une logique exportationnaire, corollaire de la logique expéditionnaire qui préside à la projection de forces. Il se fera en restaurant l'analyse économique et politique dans un secteur qui ne peut, sans dommages graves, cesser d'être du domaine de l'Etat.

Jean-Paul HEBERT,
Groupe de sociologie de la défense (Ecole des hautes études en sciences sociales)